

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de la région Alsace

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

*Vu le procès verbal de l'examen du Brevet de Technicien Supérieur Agricole établi le 28/06/2008
par le Président du jury,*

le Diplôme de Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Option : Développement de l'agriculture des régions chaudes

*est délivré à M. PINAS STUART DWIGHT,
né le 30/12/1983,
à PARAMARIBO (SURINAME),*

et enregistré sous le numéro 08/01/181700/08056884

Pour expédition conforme :
Le Chef du Service Régional de la
Formation et du Développement

Francis HILDENBRAND



Signature du Titulaire



Fait à Strasbourg, le 1 octobre 2008

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt,

signé : Jean-François



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
MINISTÈRE NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Direction de l'Agriculture et de la Forêt
de la région Martinique

Académie Martinique

*Vu le procès verbal de l'examen du Baccalauréat Professionnel établi le 23 juin 2006
par le Président du jury, enseignant chercheur, le Diplôme du :*

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
"CONDUITE ET GESTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE"**

Option : PRODUCTIONS ANIMALES

*est conféré à M. PINAS STUART DWIGHT,
né le 30/12/83,
à PARAMARIBO (SURINAME) (SURINAME),*

*et enregistré sous le numéro 06/3/B04031/00388-1
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.*

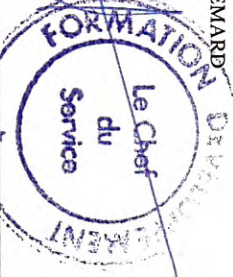
Pour expédition conforme :
Le Chef du Service de la
Formation et du Développement

Pour le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche
et par délégation :
Le Directeur de l'Agriculture et de la Forêt,

Allain BREMARD

signé : Gilbert FOURNIER

signé : Marie REYNIER



Signature du titulaire :

Fait à Fort-de-France, le 12 septembre 2006

Pour le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche et par délégation :
Le Recteur de l'Académie Martinique

Outil du Foncier Agricole de Guyane



Echelle : 1/18100

Tous droits réservés. Document imprimé le 20 Septembre 2017, serveur Prodiges V3, <http://carto.geoguyane.fr>, Service: Prodiges.

Cette demande de foncier agricole ne m'ouvre aucun droit sur le terrain demandé et ne fait pas office de contrat d'occupation.

NOM PINAS
PRENOM Stuart

REFERENCE CADASTRALE 311 AO 78, 311 AO 03 et 311 AP 33

SURFACE DEMANDEE (Ha) 100,84

SYSTEME DE REFERENCE WGS 84

COORDONNEES GPS

BORNE 1 -53,90678 • 5,54743

BORNE 2 -53,89588 • 5,54779

BORNE 3 -53,91225 • 5,55625

BORNE 4 -53,91225 • 5,55625

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction de l'Agriculture et de la Forêt de la région Martinique

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES AGRICOLES

*Vu le procès verbal de l'examen du Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles établi le 23 juin 2004
par le Président du jury,*

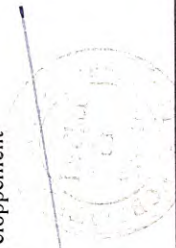
le Diplôme du Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles

Option : EXPLOITATION
Spécialité Professionnelle : AGRICULTURE DES REGIONS CHAUDES

*est délivré à M. PINAS STUART,
né le 30/12/83,
à PARAMARIBO () (SURINAME),*

et enregistré sous le numéro 04/3/611180/00123-1

Pour expédition conforme :
Le Chef du Service de la
Formation et du Développement



Signature du Titulaire

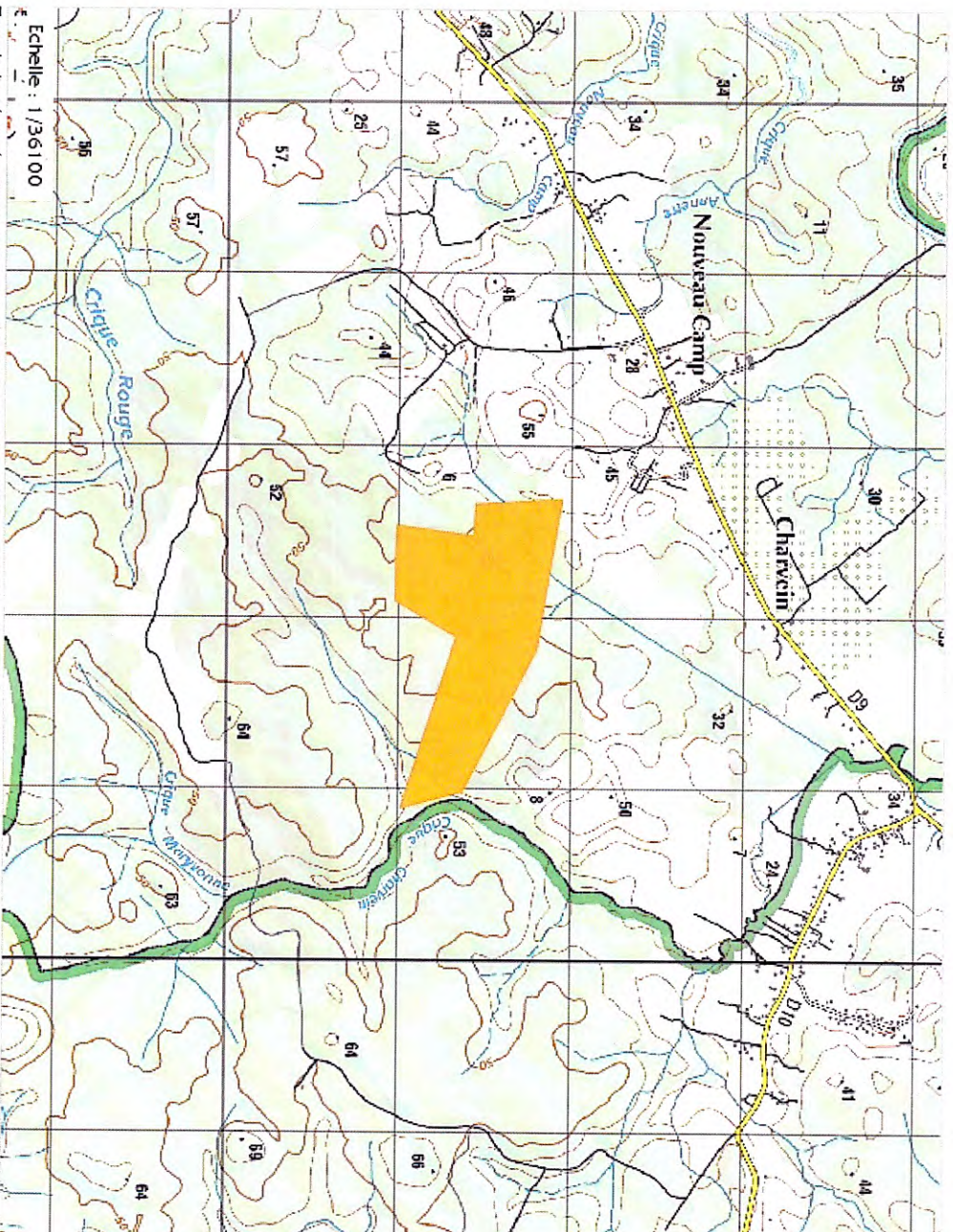
Fait à Fort-de-France, le 20 septembre 2004

Pour le Ministre et par délégation :
Le Directeur de l'Agriculture et de la Forêt,

signé : Jean-Yves CORNIERE

Allain BREMPARD

Outil du Foncier Agricole de Guyane



Tous droits réservés. Document imprimé le 20 Septembre 2017, serveur Prodigie V3, <http://carto.geo.guyane.fr>, Service: Prodigie.
Cette demande de foncier agricole ne m'ouvre aucun droit sur le terrain demandé et ne fait pas office de contrat d'occupation.

NOM PINAS
PRENOM Stuart

REFERENCE CADASTRALE 311 AO 78, 311 AO 03 et 311 AP 33
SURFACE DEMANDEE (Ha) 100,84
SYSTEME DE REFERENCE WGS 84

COORDONNEES GPS

BORNE 1 -53,90678 • 5,54743
BORNE 2 -53,89588 • 5,54779
BORNE 3 -53,91225 • 5,55625
BORNE 4 -53,91225 • 5,55625